

16 OCTOBRE 2025

**LES TROPHÉES
DE L'ENTREPRISE**



CCI VAUCLUSE

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Les Trophées de l’Entreprise 2025

Règlement du concours

Table des matières

1. Préambule2

2. Comment postuler2

3. Lots en jeu.....2

4. Calendrier3

5. Qui peut concourir ?3

6. Recommandations pour élaborer le dossier de candidature.....3

7. Les catégories de prix4

8. Utilisation de vos données5

9. Contact.....6

1. Préambule

La CCI de Vaucluse lance les Trophées de l'Entreprise pour mettre à l'honneur les capacités des professionnels du monde de l'entreprise à innover, à s'adapter aux besoins de leurs clients, mais aussi, à relever des défis comme celui de la transition écologique.

Les Trophées de l'Entreprise par la CCI de Vaucluse s'inscrivent dans le Salon de l'Entreprise qui aura lieu le jeudi 16 octobre 2025 à l'Espace Alphonse Daudet d'Orange.

2. Comment postuler

Le concours est **ouvert à toutes les entreprises**, tous secteurs d'activités confondus.

Le dossier de candidature est accessible via le lien :

[Formulaire de candidature aux Trophées de l'Entreprise](#)

Les photos et documents pour soutenir la candidature devront être envoyés par e-mail à :

salondelentreprise@vaucluse.cci.fr

Formats acceptés : PDF, JPG ou PNG, qualité 300 dpi

Joindre le logo de l'entreprise.

La quantité et l'objet des photos (équipe, devanture, intérieur de l'établissement, produits, réalisations, ...) sont laissés au choix du candidat.

Inscrire impérativement en objet de l'e-mail :

"PHOTOS CANDIDATURE TROPHEES DE L'ENTREPRISE 2025 - [NOM DE L'ENTREPRISE]"

Les candidats dont les dossiers auront été présélectionnés viendront pitcher pour présenter leur dossier le jeudi 16 octobre dans le cadre du Salon de l'Entreprise à l'espace Alphonse Daudet d'Orange.

Durée du pitch : 3 minutes

La présentation d'un support informatique, d'un objet, d'un échantillon, ... , est autorisée mais non obligatoire.

3. Lots en jeu

Les Trophées de l'Entreprise sont des récompenses honorifiques qui engendrent de la visibilité locale.

Les lauréats sont invités à une remise de trophées, ils reçoivent plusieurs outils de communication et font l'objet d'un communiqué de presse et de communication sur les réseaux CCI Vaucluse.

4. Calendrier

Jusqu'au mardi 30 septembre 2025	Les candidats pourront déposer leur candidature via le lien suivant en respectant les conditions requises à l'éligibilité de leur projet. Formulaire de candidature aux Trophées de l'Entreprise
Du mercredi 1^{er} au mercredi 8 octobre 2025	Les membres du jury du concours étudieront chaque dossier pour valider leur inscription définitive au concours. A l'issue de cette pré-sélection, les candidats dont les dossiers auront été retenus seront informés.
Le jeudi 16 octobre 2025	Les candidats dont les dossiers auront été présélectionnés viendront pitcher pour présenter leur dossier. A l'issue de la délibération du jury, un lauréat sera élu dans chaque catégorie : - Innovation - Entrepreneuriat - Trophées des transitions et de la RSE – Grand prix RSE - Trophées des transitions et de la RSE – Prix coup de cœur - Trophées 1^{er} pas, initiatives engagées en RSE A l'issue des pitches, un vote du public sera réalisé sur place et il déterminera le Trophée du Public.

5. Qui peut concourir ?

Les Trophées de l'Entreprise sont organisés sur l'ensemble du territoire du Vaucluse. Peuvent candidater toutes les entreprises commerciales, industrielles et de services ressortissantes de la CCI de Vaucluse.

6. Recommandations pour élaborer le dossier de candidature

- Compléter le formulaire de candidature par des éléments en rapport avec la (ou les catégories) choisie(s), qui vous semble(nt) utile(s) pour convaincre le jury.
- Compléter le dossier de candidature avec des photos à transmettre en annexe (PDF, JPG ou PNG, qualité 300 dpi). La quantité et l'objet des photos (équipe, devanture, intérieur de l'établissement, produits, réalisations, ...) sont laissés au choix du candidat.
- Attester de la santé financière et de la rentabilité de l'entreprise par toute indication ou pièce-jointe que vous jugez utile.

- Tout autre document de nature à convaincre le jury peut être annexé (articles de presse, lettre de recommandation, ...).
- Tout lien d'une courte vidéo (YouTube, Facebook) valorisant le dossier.

Les dossiers peuvent être parrainés par toute personne qualifiée pour apprécier le candidat (exemples : organisation professionnelle, client, municipalité, ...).

Les dossiers incomplets, non conformes ou non transmis sous le format demandé seront systématiquement éliminés de la compétition.

Une fois complété, le dossier doit impérativement être transmis à la CCI, au plus tard le mardi 30 septembre 2025.

- ⇒ Le dossier de candidature est accessible via le lien :
[Formulaire de candidature aux Trophées de l'Entreprise](#)
- ⇒ Les photos et documents pour soutenir la candidature devront être envoyés par e-mail à :
salondelentreprise@vaucluse.cci.fr

Le jury se prononce sur les dossiers en prenant en compte notamment

- Qualité du dossier (présentation soignée, contenu fourni, ...)
- Originalité de l'action, du concept, ou de la transformation mise en avant
- Apport pour la commune d'implantation et pour le territoire

Il émet un avis motivé.

7. Les catégories de prix

Un total de 6 prix sera remis. Le candidat pourra concourir dans une ou plusieurs des thématiques suivantes :

- **TROPHEE DE L'INNOVATION**
Récompense les entreprises proposant un concept, des techniques de vente, des services destinés aux clients ou des procédures internes (fabrication des produits, management, services clients) porteuses d'innovation commerciale, technologique, sociale ... et/ou d'originalité.
- **TROPHEE DE L'ENTREPRENEURIAT**
Récompense les entreprises offrant de belles perspectives de croissance, que ce soit dans le cadre d'une création, d'une « jeune pousse », d'une reprise, d'un nouveau développement, de l'apprentissage, de la formation, du développement du personnel.
- **TROPHEES DES TRANSITIONS ET DE LA RSE**
Récompensent les entreprises qui sont aujourd'hui des actrices du changement et qui contribuent en première ligne à la transition écologique et à la transformation sociale par le développement de nouvelles pratiques responsables, éthiques et inclusives. Deux prix sont remis dans le cadre des Trophées des transitions et de la RSE :
 - Le GRAND PRIX RSE
 - Le PRIX COUP DE CŒUR

- **TROPHEE 1ER PAS, INITIATIVES ENGAGEES EN RSE**
Récompense les organisations qui mènent des actions innovantes dans les domaines social, environnemental, éthique ou sociétal, sans pour autant avoir mis en place une politique RSE formalisée.
- **Un TROPHEE DU PUBLIC**
Récompense le coup de cœur du public parmi l'ensemble des candidats qui auront pitché, sans distinction de catégorie.

8. Utilisation de vos données

Vous trouverez ci-après toutes les informations relatives aux traitements de vos données à caractère personnel dans le cadre du concours Les Trophées de l'Entreprise, conformément au règlement général sur la protection des données entré en vigueur le 25 mai 2018.

Le Responsable de traitement est, dans le cadre de ce concours, la CCI de Vaucluse, organisme public d'Etat, située au 46 cours Jean Jaurès, 84000 Avignon.

Les données à caractère personnel collectées dans le cadre de l'inscription à ce concours sont exclusivement réservées aux finalités suivantes :

- L'organisation du concours Les Trophées de l'Entreprise,
- La délibération des dossiers par les membres des jurys,
- La communication promotionnelle de l'évènement dans lequel sont présentés les lauréats et les candidats,
- La relance à la participation.

Sauf indication positive de la part de l'entreprise candidate sur le dossier de candidature, elles ne sauraient être utilisées pour d'autres finalités que celles décrites ci-dessus.

Les données à caractère personnel que nous collectons au moment de l'inscription sont les suivantes :

Types de données	Détails
Données du gérant	Nom, Prénom, Adresse professionnelle, Numéros de téléphone, Courriel
Données de l'entreprise	Raison sociale, Date de début d'activité, SIREN
Autres	Photos annexées à la candidature, Parrainages, Les champs libres du dossier d'inscription peuvent contenir des données à caractère personnel.

Les dossiers non-retenus par les membres des jurys locaux et toutes les données à caractère personnel qu'ils contiennent sont conservés 6 mois a posteriori de la réunion de ce jury.

Les dossiers retenus par les membres des jurys et toutes les données à caractère personnel qu'ils contiennent sont conservés 2 ans a posteriori de la réunion de ce jury.

Les personnes pouvant avoir accès aux informations vous concernant dans le cadre du concours Les Trophées de l'Entreprise sont les suivantes :

- Les membres élus et les conseillers entreprises de la CCI Vaucluse
- Les partenaires qui composent les jurys au moment des délibérations.

Toutes ces personnes sont soumises à un devoir de confidentialité dans le cadre du concours.

Nous avons conscience de l'importance des données que vous confiez à l'occasion de votre participation aux Trophées de l'Entreprise. Toutes ces données font l'objet d'attentions particulières de la part de l'organisation et de mesures de sécurité spécifiques.

Toutes personnes habilitées ayant accès à vos informations s'engagent à respecter le même code de confidentialité dans le cadre du concours.

A l'occasion des délibérations, l'accès aux locaux est sécurisé par des dispositifs organisationnels et techniques stricts : Contrôle d'identité, contrôle d'accès électronique, etc.

Vous avez le droit d'accéder à vos données à caractère personnel et de demander leur rectification. Vous pouvez également demander l'effacement (oubli) de ces données ou vous opposer à leur traitement, sur justification d'un motif légitime.

Vous pouvez demander à exercer votre droit à la portabilité des données, c'est-à-dire le droit de recevoir les données personnelles que vous nous avez fournies dans un format structuré, couramment utilisé et le droit de transmettre ces données à un autre responsable de traitement.

Vous pouvez également formuler des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Dans tous les cas, pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données par la CCI Vaucluse, vous pouvez nous contacter par voie électronique à l'adresse donneespersonnelles@vaucluse.cci.fr

Attention : Toute demande d'exercice des droits d'opposition et/ou d'effacement entraînera l'annulation de votre participation au concours.

9. Contact

CCI DE VAUCLUSE

46 cours Jean Jaurès – 84008 AVIGNON

Courriel : salondelentreprise@vaucluse.cci.fr

Lucie NERI